



Arnouville

INFORMATIONS

www.arnouville95.fr - Janvier 2015 - N°321

Editorial

Une nouvelle année commence. C'est l'occasion de souhaiter qu'elle soit pour vous excellente et qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite. Mais cette nouvelle année est celle aussi de l'incertitude.

Dans quelle intercommunalité serons-nous intégrés ? Quelles seront ses compétences ? Quelles seront les ressources des communes ? Les dotations seront en baisse, mais de combien ?

Vous comprendrez aisément que tant que nous n'aurons pas de réponse à ces questions, il nous est difficile d'établir un budget prévisionnel et de nous projeter vers l'avenir. À cette heure, la prudence est de mise et cette prudence est partagée par la majorité des élus locaux, ce qui ne laisse rien présager de bon pour l'avenir lorsque l'on sait que les collectivités locales, villes, départements et régions, fournissaient l'essentiel des marchés des entreprises du bâtiment et des travaux publics. La baisse des dotations aux collectivités territoriales va engendrer une baisse d'activité dans ces secteurs, ce qui aura automatiquement des répercussions sur l'activité économique de notre pays.

Pire, en ces temps de restriction, on impose des contraintes supplémentaires aux collectivités. Ainsi, lors de la réfection d'une voirie, on s'assure auparavant de l'état du réseau d'assainissement. Les canalisations de ce réseau, réalisées dans les années 60, contiennent en général de l'amiante. Jusqu'alors, il était d'usage de laisser ces canalisations en fond de tranchée, de remblayer, de compacter et d'en placer des neuves. Quel est le risque d'avoir en fond de tranchée à environ 1,40 m de profondeur des tuyaux amiantés ? Aujourd'hui, on impose d'extraire ces tuyaux ce qui génère un coût de désamiantage.

Ainsi, pour la rue Laprade que nous envisageons de refaire prochainement, cette nouvelle procédure engendrera un coût supplémentaire de l'ordre de 100 000 €.

Mieux, il a été découvert que certains asphaltes contiendraient de l'amiante, si bien qu'avant toute intervention sur une voirie, il faut faire une analyse dont le coût est de 1 500 €. Ainsi, pour la rue Laprade, si cela s'avérait positif, cela engendrerait un coût de traitement de 200 000 €.

Les coûts supplémentaires cumulés reviendraient donc à doubler le prix de la voirie !

Alors bien sûr, loin de moi le déni de la dangerosité des particules d'amiante, mais il faudra m'expliquer le danger d'inhaler des particules d'amiante d'une canalisation enterrée à 1,40 m ou de celles contenues dans des blocs de goudron que l'on décape avec une pelle mécanique.

Ce qui est certain, c'est que notre budget n'étant pas extensible, nous serons amenés à réaliser moins de voirie, ce qui n'est pas de nature à redonner de l'activité aux entreprises de travaux publics.

Dans un tout autre domaine, la Région vient d'accepter notre demande de financement d'un nouveau Contrat Régional que nous avons déposé en avril 2011. Entre temps, les critères d'attribution ayant évolué, nous avons été contraints d'y apporter des modifications.

Ce contrat porte sur la reconstruction en dur des classes de l'école Charles Perrault et la réhabilitation du gymnase du stade Léo Lagrange. Ce contrat est plafonné pour un montant de 3 000 000 € et les travaux doivent être réalisés sur une durée de 5 ans.

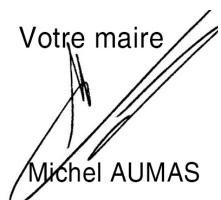
Les financements, dans le cadre de ce contrat, s'élèvent à 55 % : 30 % provenant de la Région et 25 % du Département. Auparavant, ils étaient de 70 % : 45 % de la Région et 25 % du Département.

Même si ces financements demeurent intéressants, on constate tout de même une baisse significative qui implique d'assurer 15 % de financement supplémentaire à la charge de la ville, ce qui représente quand même pour les 3 000 000 € de travaux, 450 000 € de plus. À nous maintenant de programmer ces travaux dans les années prochaines et de les intégrer au mieux avec ceux envisagés par ailleurs.

Comme vous pouvez le constater, malgré tous les aléas, nous nous projetons dans l'avenir et mettons tout en œuvre pour concrétiser nos projets.

À nouveau tous mes vœux, pour vous et pour vos proches, et que 2015 vous apporte paix et sérénité.

Votre maire



Michel AUMAS

À VOTRE SERVICE

TÉLÉTHON 2014

Un immense «**MERCI et BRAVO**»

à toutes et à tous, aux organisateurs, aux associations, aux bénévoles, aux donateurs, aux prestataires, aux commerçants pour ce TELETHON 2014.

Votre mobilisation à Arnouville a arrêté le compteur à 9 560 € (8 970 € en 2013).

Encore merci pour tout ce que vous avez mis en œuvre pour que le combat de l'association soit à la hauteur des attentes des malades et de leurs familles.



RENTRÉE 2015/2016

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2012 et autres niveaux, ont lieu

JUSQU'AU JEUDI 30 AVRIL 2015

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 19h
- Les vendredis de 9h à 11h30

Munissez-vous des originaux du livret de famille, carnet de santé et pièces d'identités des parents de l'enfant ainsi que des copies d'un justificatif de domicile récent et de votre taxe d'habitation 2014

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le règlement est en cours d'élaboration, comme cela vous a été indiqué dans le dernier magazine d'Arnouville du mois de décembre 2014.

Le service urbanisme est à votre disposition pour tout renseignement, ainsi qu'un registre afin de recueillir votre avis.

«**MACHAULT S'EN VA-T-EN GUERRE**»

Conférence animée par
Monsieur Emmanuel GARCIA, professeur d'histoire

SAMEDI 17 JANVIER 2015 À 14h30

Jean-Baptiste Machault d'Arnouville fut, de 1745 à 1754, Contrôleur général des Finances de Louis XV. Ce dernier en fait en 1754 son secrétaire à la Marine, lourde responsabilité au début de la Guerre de Sept Ans, qui oppose la France, sur terre à la Prusse, et sur mer à l'Angleterre.

AU CHÂTEAU D'ARNOUVILLE

Demeure du Comte de Machault au XVIII^e siècle.

Plus d'informations sur : www.uia95.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Le recensement de la population est obligatoire. La collecte commence **le 15 janvier et se termine le 21 février 2015.** Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile.

NOUVEAU ! Le recensement en ligne est généralisé en 2015. Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet. Il vous communique votre identifiant et votre mot de passe qui figurent sur la notice qu'il vous remet.

Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de répondre sur les documents papier. L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer, quel que soit son âge, sa nationalité et votre lien de parenté. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, il viendra les récupérer. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces derniers ne sont transmis à aucune autre administration ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Plus de renseignements en mairie au 01 30 11 16 10.

RECENSEMENT MILITAIRE

En 2015, les jeunes filles et garçons nés à partir du 1er janvier 1999 doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire des 16 ans. **Cette démarche est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.**

Se présenter à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil muni des **originaux** : de la pièce d'identité, du livret de famille des parents, ainsi que d'un justificatif de domicile récent.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS

Parents, grands-parents ou oncles et tantes vous serez accueillis avec vos enfants de moins de 4 ans pour jouer, échanger, partager, découvrir...

Gratuit et sans inscription, ouvert tous les jeudis de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires).

Maison de la Petite Enfance
66 rue Robert Schuman
95400 Arnouville

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 22 janvier et 26 février 2015

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Reprise des collectes
Le mercredi 11 mars 2015

Les sacs doivent être sortis la veille au soir

COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Le jeudi 12 février 2015
Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h.

LOISIRS ET CULTURE

LES RÉSERVATIONS SONT OUVERTES !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour les spectacles qui se dérouleront à l'Espace Charles Aznavour début 2015, auprès du service culturel à l'Hôtel de Ville.

COIFFURE ET CONFIDENCES

THÉÂTRE DE BOULEVARD

Mardi 20 janvier 2015 à 20h45

Pièce de R. HARLING



Une comédie où la fraternité féminine se teinte de tendresse solidaire au fil des épreuves de chacune.

Une leçon de femmes...

TARIF : 18,50 €

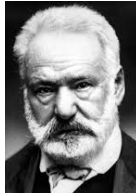
HUGO ET VERDI

SPECTACLE MUSICAL

Samedi 31 janvier 2015 à 20h30



Les conservatoires de musique de Val de France proposent d'unir leurs élèves et certains professeurs pour un spectacle de 1h30.



Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Réservation obligatoire.

LEVON MINASSIAN

CONCERT

Samedi 28 Mars 2015 à 20h45

Lévon Minassian s'initie très jeune à la mandoline.

D'un premier voyage en Arménie, il revient avec l'un des instruments les plus répandus au pays de ses ancêtres : Le doudouk !



TARIF : 13,80 €



POUR LES SPECTACLES,
RÉSERVEZ LE MINIBUS
AU MINIMUM 48H À L'AVANCE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION,
CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19

PALETTE D'ARTISTES 2015



EXPOSITION DE PEINTURES

Espace Charles Aznavour

du jeudi 5 au dimanche 8 février 2015
de 14h à 18h

L'Association des Artistes Plasticiens Arméniens de France sera l'invitée d'honneur de cette exposition. Elle regroupe des artistes peintres, sculpteurs et photographes.

Les artistes exposant sont : Adjar, Ani, Henri Ghazarian, Goren, V.KeRk, Martine Mikaelian, Garbis Nersessian, Patrick Samuelian, Jean-Perre Seferian.

Dimanche 8 février 2015 à 16h Concert interprété par les professeurs et élèves du Conservatoire de Musique et de Danse.



Remise des Palettes d'Or, d'Argent et de Bronze à 17h

C.C.A.S.

AIDE AU CHAUFFAGE

Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

Condition d'attribution :

Le demandeur doit être âgé d'au moins 70 ans au 31 décembre 2014 et doit justifier d'un domicile sur la commune depuis plus de 6 mois.

Plafond de ressources :

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à :

- 15 777 € pour les personnes seules
- 24 404 € pour les couples

Pour les premières demandes uniquement, les imprimés sont à retirer au CCAS - Hôtel de Ville 15/17 rue Robert Schuman CS 20101.

En cas de difficultés, les imprimés peuvent être envoyés par courrier sur simple demande - Tél : 01 34 45 97 04.

F.N.A.C.A.

REPAS DANSANT

Les comités F.N.A.C.A. d'Arnouville et de Villiers-le-Bel organisent un repas dansant le **dimanche 15 mars 2015** à l'Espace Charles Aznavour, de 12h à 19h, avec l'orchestre Jean-Marc BARRET.

Réservez au plus vite avant le **dimanche 8 mars 2015** (place limitées) auprès de :

Messieurs Roger ROUDIL

26 rue de la Liberté à Arnouville

Tél : 01 39 85 20 18

Michel CHRETIEN

15 rue Fernand Segouin à Arnouville

Tél : 01 39 85 64 79.

LOTO

Samedi 21 mars 2015 à 14h

Salle polyvalente et complexe sportif de Bonneuil-en-France.

De nombreux lots sont à gagner !

CLUB SOURIRE

LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H

Mercredi 14 janvier

Galette des rois à 14h, salle Charles Aznavour.

Adhérent : 16 € - Non adhérent : 20 €.

Mardi 20 janvier

Théâtre de Boulevard «Coiffure et Confidences»

Salle Charles Aznavour à 20h45 - Adhérent : 10,50 €.

Dimanche 25 janvier

Concert «Rendez-vous avec les stars»

Palais des Congrès de Paris, 13h00.

Adhérent : 50 € (possibilité de paiement en 2 fois).

Vendredi 13 février

Repas de la Saint-Valentin - En cours de réalisation

Jeudi 19 mars

Spectacle de danses «Celtic Legends»

À L'Olympia de Paris, 13h30

Inscription au Club. Adhérent : 35 €.

VOYAGES

MALTE : Séjour du 4 au 7 mai 2015 - 870 €. Inscriptions en cours au Club.

En remplacement du séjour à Istanbul

IRLANDE : Séjour du 3 au 11 juin 2015 : 1 340 €. Inscriptions en cours au Club.

HENDAYE : Séjour du 6 au 18 septembre 2015 : 1 540 €. Inscriptions en cours au Club.

BERLIN : Séjour du 9 au 12 octobre 2015 - 890 € ou 940 €. Inscriptions à partir du 07/05/2015.

*Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.
Les programmes sont disponibles au Club.*

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

CONCERT

Vendredi 13 février 2015 à 20h30
À l'Orangerie du Château



Vous pourrez découvrir au cours de ce concert une oeuvre du pianiste de jazz Mathias PIZARO écrite pour violoncelle, piano et orchestre de jeunes élèves.

Entrée libre.

LE CONSERVATOIRE FAIT SON OPÉRA

Samedi 7 mars 2015 à 20h30
Espace Charles Aznavour

Avec la participation de la Chorale d'enfants et de l'Orchestre à cordes :

«Air d'Opéra»

Direction Anne BOUCON - Ensemble vocal, direction Cécilia BOCQUEL (Rossini, Purcell, Bizet, Haendel, Verdi).

«La Servante Maîtresse»

Opéra - Bouffe de Giovanni Battista PERGOLES
Direction Gilles HARLE - Soliste et récitants : Cécilia BOCQUEL, Guillaume NEEL, Thierry BREGÉOT.

Entrée libre dans la limite des places disponibles
Renseignements/réservations: 01 34 45 97 12
(du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00)

Imprimé par la ville d'Arnouville 6 000 EX.
Responsable de la publication Mme Claude Fernandez-Veliz

BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

«CHACUN SON THÈME»
DU MARDI 20 AU SAMEDI 31 JANVIER

L'association **Objectif 95** présente une exposition où chaque photographe expose des images sur un thème de son choix.

PAUSE POUSSETTE

Pour les enfants jusqu'à 3 ans
Samedi 31 janvier à 10h

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



DESTINATION MANGA



DU LUNDI 16 AU SAMEDI 21 FÉVRIER

Ateliers de dessin Manga à la Bibliothèque

À l'occasion de la 2^e édition du festival, vous replongerez dans l'univers manga et découvrirez d'autres facettes de la culture japonaise. Ce sera l'occasion de rencontrer de jeunes mangakas. La bibliothèque sera transformée en manga kissa où vous pourrez feuilleter les dernières nouveautés de la librairie. Vous pourrez aussi vous initier à l'ikebana, à la calligraphie, ou encore à l'origami, de participer au karaoké ou encore au combat de sumos, de défiler en cosplayer et enfin de déguster des mochis.

• Dessine ta couverture de manga !

Concours de dessin pour les plus de 14 ans (*Renseignements et règlement sur le site bibliothèques.agglo-valdefrance.fr*).

• Atelier de dessin manga

Mardi 17 février à 14h30.

• Festival manga

Samedi 21 février de 14h à 18h à Sarcelles.
Salle André Malraux.

Entrée libre et Navettes gratuites au départ de votre Bibliothèque

Renseignements/Réservations : 01 39 85 39 96

À NOTER

VIE POLITIQUE

Le groupe «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville**» et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (*préfabriqué de l'ancienne mairie*), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences

Les jeudis 5 février - 5 mars 2015